

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 7 MAI 2025 à 19H00**



N°052/2025 –Travaux de rénovation de la crèche Bout 'chou : demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **20** – Excusés avec Pouvoir : **4** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absente : **1** – Votants : **24**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 7 MAI, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 30 avril 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs : BOUVARD Patrick, (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), CHAUDET Lydie, (pouvoir donné à Sylvie BULIARD), SAUDRAIS Nadia (pouvoir donné à Marc BOILEAU), VAUGEOIS Patrick (pouvoir donné à Guillaume FAUVET).

ETAIT ABSENTE : Madame GONGUET Nathalie

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Rita MONTEIRO** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Après les travaux de rénovation thermique réalisés en 2024, il est proposé au Conseil municipal d'engager une nouvelle tranche de travaux de rénovation de la crèche pour lesquels la commune a une nouvelle fois la possibilité de solliciter un cofinancement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	en € HT	RECETTES	en €
Reprise isolation et étanchéité toiture terrasse (dernière tranche)	15 420	CAF (FME - 80 %)	73 262
Fabrication et pose d'une pergola (création zone d'ombrage dans la cour)	17 900	Autofinancement (20 %)	18 315
Reprise d'une partie du sol souple de la cour et remplacement de jeux hors service	58 257		
Totaux	91 577	Totaux	91 577

Considérant l'avis favorable émis par la Commission Finances-Ressources humaines le 23 avril 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250507-052-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 14/05/2025
Publication : 14/05/2025

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel concernant les travaux de rénovation de la crèche Bout 'chou présenté ci-dessus,

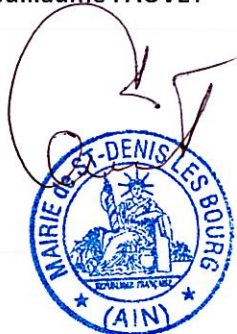
AUTORISE le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès de la CAF de l'Ain,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

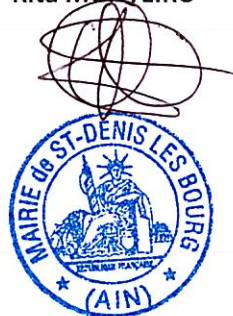
DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



La secrétaire
Rita MONTEIRO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250507-052-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2025
Publication : 14/05/2025